



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# L'association des îles du Ponant et l'agence de l'eau s'engagent pour améliorer la ressource en eau des 13 îles du Ponant du bassin Loire-Bretagne

L'association des îles du Ponant et l'agence de l'eau Loire-Bretagne signeront le 16 septembre un accord de programmation pour l'amélioration de la ressource en eau des 13 îles du Ponant du bassin Loire-Bretagne.

La signature aura lieu à 11h00, en mairie de Fouesnant – les Glénan,

en présence des représentants des communes de l'île d'Yeu ; l'île aux Moines ; l'île d'Arz ; l'île de Houat ; l'île de Hoëdic ; Bangor ; Locmaria ; Palais et Sauzon de Belle-île-en-Mer ; l'île de Groix ; l'île de Sein ; l'archipel des Glénan ; l'île de Molène ; l'île d'Ouessant ; l'île de Batz et l'île de Bréhat.



En 2015, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'association Les îles du Ponant ont réalisé avec les communes insulaires un diagnostic de la situation de la ressource en eau sur les îles. Ce diagnostic partagé a conduit à élaborer un programme d'actions sur la période 2016-2018 dont les objectifs généraux sont :

- la limitation des pollutions domestiques par des actions tant sur l'assainissement collectif que non collectif,
- la gestion économe de la ressource en eau potable et la protection des captages,
- la protection et la restauration de milieux aquatiques,
- l'amélioration de la qualité des eaux des zones portuaires.

### Particularité de ce programme d'actions : la reconnaissance des spécificités insulaires

Ainsi, pour prendre en compte les surcoûts des travaux liés au caractère îlien, l'agence de l'eau majorera de 40 % ses coûts plafonds.

De 2016 à 2018 l'accord de programmation prévoit un montant de dépenses de 26 millions d'euros. La participation financière de l'agence pourra atteindre 11 millions d'euros.

### Contacts presse :

Agence de l'eau Loire Bretagne : Olivier BRUNNER  
[olivier.brunner@eau-loire-bretagne.fr](mailto:olivier.brunner@eau-loire-bretagne.fr) tel 02 96 33 38 20 – [www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

Association « les îles du Ponant » - Denis BREDIN  
[aip@iles-du-ponant.com](http://aip@iles-du-ponant.com) – tel : 02 97 56 52 57 - [www.iles-du-ponant.com](http://www.iles-du-ponant.com)